

Métier

Ambulancier : assurer confort et santé au malade lors du transport



Avant de démarrer sa journée, l'ambulancier s'assure que tout est en place dans le véhicule.



Ce professionnel doit être capable de rassurer le patient inquiet.

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

Susceptible d'être exercée dans les secteurs public, privé ou encore au sein des organismes comme la Croix-Rouge, cette profession a l'avantage d'ouvrir facilement les portes de l'emploi.

LES métiers de la santé vous fascinent certainement. Il y en a plusieurs. L'ambulancier est l'un d'eux. Il peut être de tous les sexes, et est entièrement intégré à la chaîne des soins. Pour ainsi dire, il est à la fois un auxiliaire sanitaire et un transporteur spécialisé.

Théo Mavoungou, ambulancier dans un établissement sanitaire privé de Libreville, le définit comme le responsable du confort et de la santé du malade lors de son transport. Pourquoi ? «Parce que s'il conduit un blessé, il doit savoir faire fonction-

ner des appareils d'assistance médicale», résume-t-il.

Ce métier n'est donc pas inutile. Cet expert est commis au transport des blessés et des malades au moyen d'un véhicule spécialement adapté, appelé ambulance. Mais ce n'est pas qu'un simple chauffeur. D'autant plus qu'il est au service du patient. Il est censé lui apporter tout le soutien dont il a besoin jusqu'à la voiture, au besoin en le transportant sur un brancard.

Jean-Clément, lui aussi ambulancier, explique : «Etre ambulancier c'est commencer une journée de travail par vérifier le bon fonctionnement de tous les matériaux de l'ambulance ainsi que de la partie mécanique, et nettoyer le véhicule pour garantir de l'hygiène à nos patients». Si on l'appelle aussi «conducteur ambulancier», c'est parce qu'il est capable de surveiller l'état du malade ou du blessé en utilisant, au besoin, des appareils d'assistance médicale. «A

l'arrivée, il doit savoir transmettre au personnel soignant les informations dont il dispose sur l'état du patient», informe Bernard, un autre professionnel exerçant dans un hôpital public de la capitale.

LE SENS DE L'HUMAIN. Un avis partagé par Catherine du Centre hospitalier universitaire d'Owendo, qui ajoute que l'ambulancier doit avoir les compétences professionnelles nécessaires afin de pouvoir secourir un malade et lui prodiguer les premiers soins adaptés, si besoin. «Il doit, en plus de la conduite, assurer la tenue des divers documents administratifs, l'établissement des dossiers, la perception de la recette, avoir une bonne connaissance des principaux itinéraires à emprunter», renchérit-elle.

Et d'ajouter que «c'est un métier valorisant car nous travaillons quotidiennement avec des infirmiers, des médecins et, ainsi, nous en apprenons tous les jours. Une profession qui fait appel au sens de l'humain

dans la mesure où nous nous occupons des autres. J'aime pouvoir aider les autres, rassurer les patients et garantir leur confort tout au long du trajet vers les hôpitaux».

Au regard du caractère urgent de son travail, l'ambulancier doit être détenteur d'un permis B, C ou D. Il doit être un bon conducteur qui sait se montrer à la fois rapide et prudent. Il doit avoir une bonne résistance physique et nerveuse, car les interventions peuvent s'avérer longues et éprouvantes. Autres qualités requises : savoir être à l'écoute et pouvoir rassurer les patients inquiets.

L'ambulancier doit également être capable de travailler la nuit, les week-ends et les jours fériés. Et c'est ce côté des choses que la plupart de ces professionnels apprécient moins. Le cas de Bernard, qui relève que «c'est un métier qui peut être éprouvant émotionnellement selon les cas traités. Ce que j'aime le moins, ce

sont les horaires car nous sommes appelés en journée comme de nuit, les week-ends et les jours fériés».

PORTES DU TRAVAIL. En principe, le diplôme d'Etat d'ambulancier (DEA) est obligatoire pour exercer cette profession, même si le niveau de la classe de troisième suffit pour se présenter aux épreuves de sélection pour pouvoir préparer une formation adéquate. A temps plein ou en alternance. Dans tous les cas, les exigences diffèrent selon les pays. Voire selon les continents. A en croire Jean Bruno, chef du service des urgences dans une clinique de Port-Gentil, il existe des formations qui permettent, en plus de conduire l'ambulance, de surveiller le patient et d'effectuer les soins d'urgence. Ces formations offrent l'opportunité de suivre des modules pour accéder aux enseignements d'aide-soignant ou infirmier.

Le métier offre également des possibilités d'évoluer à ses pratiquants. Entendu

que le conducteur ambulancier, apprend-on, peut se spécialiser dans le transport sanitaire pédiatrique ou d'urgence. Après quelques années de pratique, il peut également devenir régulateur d'une structure de soins. Son rôle n'est alors plus le même puisqu'il gère les déplacements d'une équipe, établit les emplois du temps de chacun et se charge des appels et des demandes d'intervention. Un conducteur ambulancier expérimenté peut aussi se mettre à son compte personnel et devenir chef d'entreprise en libéral. Dans ce cas, il lui faudra obtenir l'agrément des services compétents et disposer d'un véhicule conforme aux exigences de la profession.

L'ambulancier peut travailler dans les secteurs public et/ou privé, ou encore pour des organismes comme la Croix-Rouge. Principal avantage : l'accès relativement facile à l'emploi.



Les horaires de travail de cet agent sont difficiles.



L'ambulancier peut travailler pour des organismes comme la Croix-Rouge.